



Sauver l'emploi scientifique, maintenant

C'est la cinquième fois dans l'histoire récente du Comité national de la recherche scientifique que les 1230 membres de ses sections et conseils décident de se réunir en session plénière. Cette cinquième session aura lieu le 11 juin 2014. La convocation urgente est une manifestation de la gravité de la situation de la recherche publique et de l'emploi scientifique. Il faut sauver l'emploi scientifique dans notre pays !

L'état de l'austérité risque de très vite se refermer sur la recherche publique. Les mesures du « Pacte de responsabilité » présentées par Manuel Valls vont accélérer l'évolution déjà catastrophique de l'emploi scientifique en France. Le 10 avril, les instances du Comité national de la recherche scientifique ont diffusé auprès des 27 000 agents du CNRS un message d'alerte qui résume l'enquête réalisée par le Conseil scientifique* : le niveau de l'emploi scientifique en France – chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs des organismes de recherche et des universités – s'enfonce sous le seuil critique. Certains documents issus des Instituts du CNRS évoquent des prévisions de recrutement nul pour les prochaines années.

Les 1230 membres des sections et conseils du Comité national se réuniront en session plénière le 11 juin à Paris. Devant des élus et représentants des organismes de recherche et des universités, ils débattront des moyens d'imposer au gouvernement ce qui constitue l'unique solution pour faire renaître la recherche et la science après de longues années de destruction : un plan pluriannuel de recrutement et de promotion pour l'emploi scientifique, à la hauteur des besoins du pays.

Ceux qui, au gouvernement, parlent de « sanctuarisation » de la recherche ne nous endormiront pas. Depuis dix ans que ce slogan est agité, le financement de la recherche publique en France n'a cessé de baisser. Pendant des années, les directions des organismes de recherche se sont targuées de remplacer tous les départs en retraite, sans préciser que les autres départs n'étaient pas compensés. Le CNRS a ainsi perdu plus de 800 postes de permanents. À partir de 2015, le nombre de départs en retraite dans l'enseignement supérieur et la recherche va considérablement baisser. Les conséquences se font déjà sentir : effondrement du recrutement chercheur et ITA, exclusion des jeunes chercheurs, précarisation des emplois, découragement des vocations pour la science, sous-effectif et charge de travail croissante et promotions en berne. **La porte des organismes de recherche et des universités est en train de se refermer devant une génération entière de jeunes scientifiques, ingénieurs et techniciens : nous ne pouvons pas l'accepter.**

*[La crise de l'emploi scientifique en France et ses dangers](#), texte adopté par le conseil scientifique du CNRS le 10 mars 2014 à l'unanimité (voir sur le site du comité national : www.cnrs.fr/comitenational/).

**AG d'information le 23 mai 2014 salle de la rotonde
délégation régionale du CNRS de 12h30 à 14h**